



**Mairie de La Rivière - Drugeon**

## COMPTE-RENDU

### du CONSEIL MUNICIPAL

du 08 Avril 2016

Sur convocation du 31 Mars 2016

**Etait excusé Emmanuel REDOUTEY**  
**secrétaire de Séance : Carine BOURDIN**

#### **I) Approbation du compte rendu précédent.**

Le compte rendu du 04 mars est adopté à l'unanimité.

#### **II) Approbation des comptes de gestion et comptes administratifs 2015**

Le conseil, à l'unanimité des présents, constate la concordance entre les comptes de gestion et les comptes administratifs 2015.

Ces comptes sont votés à l'unanimité tels que présentés par le maire.

#### **III) Vote des budgets primitifs 2016**

Le conseil vote, à l'unanimité des présents, les budgets 2016.

Budget Cimetière      Dépenses Investissement : 8 945 €  
Recettes Investissement : 8 945 €

Budget Bois            Dépenses Fonctionnement : 79 000 €  
Recettes Fonctionnement : 79 000 €

Dépenses Investissement : 7 000 €  
Recettes Investissement : 7 000 €

Budget Assainissement      Dépenses Fonctionnement : 70 404,01 €  
Recettes Fonctionnement : 70 404,01 €

Dépenses Investissement : 346 995,17 €  
Recettes Investissement : 346 995,17 €

Budget Communal      Dépenses Fonctionnement : 719 908,51 €  
Recettes Fonctionnement : 781 219,51 €

Dépenses Investissement : 404 168,84 €  
Recettes Investissement : 404 168,84 €

#### **IV) Vote des 4 taxes**

Le Conseil municipal, décide, à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2016.

## **V) Vote des subventions annuelles**

Le Conseil municipal vote les montants de subventions 2016 pour les différentes associations.

## **VI) Vote du prix de l'assainissement**

Le Conseil municipal décide de ne pas augmenter les tarifs d'assainissement.

Monsieur le maire informe que la part intercommunale risque d'augmenter.

Monsieur le maire fait part des résultats d'appel d'offres pour les deux tranches de travaux prévus sur 2016 : Le lot n°1 Faubourg d'Arlin est attribué à Boucard TP pour 64 697 € et le lot 2 Chemin du groseillier et Ruelle de la Fenette à STPI pour 69 634 €.

Le conseil valide le principe d'emprunter environ 25 000 € selon les taux de subvention accordés.

## **VII) Autres délibérations**

- Le conseil accepte de valider les admissions en non-valeur pour des créances irrécouvrables (790,70 € sur le budget assainissement et 310 € sur le budget communal).
- Le conseil accepte de contracter un emprunt pour les travaux relatifs à l'éclairage public (60 000 €)

## **VIII) Questions et informations diverses**

- Présentation des tarifs pour les travaux sylvicoles et de maintenance en forêt suite à la consultation : le conseil retient l'entreprise la moins disante à savoir l'entreprise Coulet Eric de Levier.
- Demande de l'association Le Foyer pour installer le Bal à l'entrée du village le 16 avril 2016 : accord du conseil.
- L'exposition sur le Grand Tétras est installée dans l'espace culturel de la mairie où elle sera visible jusqu'en juillet 2016.
- Journée Nettoyage de printemps le samedi 23 avril. RDV pour tous à 8 h 30 sur la place de l'Eglise.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 20.

**Le Maire,  
Christian VALLET**